

DEUX INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DES JEUNES FILLES À LYON (1877-1939)*

—
Sophie COURT

Sophie COURT

Centre Pierre Léon

* L'ensemble des résultats dans COURT (Sophie), « L'enseignement technique féminin lyonnais (1877-1939). Étude de deux institutions complémentaires : la Martinière de filles (1877-1939), l'École technique municipale (1917-1929) », mémoire de maîtrise, université Lumière-Lyon 2, 1999, 180 p. (direction Sylvie Schweitzer). Le texte de cet article a été revu par Sylvie Schweitzer, d'après le mémoire de maîtrise

1 - Sur l'enseignement technique, voir PELPEL (Pierre), TROGER (Vincent), *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, Hachette, 1993 ; CHARMASSON (Thérèse), LELORRAIN (Anne-Marie), RIPA (Yannick), *L'enseignement technique de la Révolution à nos jours*, tome 1 : 1789-1926, Paris, INRP, 1987 ; DAY (Charles R.), *Les écoles d'arts et métiers. L'enseignement technique en France, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Belin, 1991.

L'essor de l'industrie au XIX^e siècle bouleverse l'organisation socio-professionnelle traditionnelle, conduisant à la création d'un nouveau groupe de travailleurs dont la formation ne peut être assurée par les deux ordres d'enseignement déjà existants : le primaire et le secondaire. Dans le premier cas, il est trop rudimentaire et conçu pour constituer un cursus à lui seul, dans le second, il ne s'adresse qu'aux enfants des élites. Aucun de ces deux systèmes ne va au devant des besoins de l'industrie nouvelle, laquelle réclame une formation aux sciences appliquées, aux langues vivantes, à l'économie et autres savoirs immédiatement utilisables. La densité et la spécificité de ces nouvelles exigences conduisent à l'installation d'un troisième ordre d'enseignement dit « professionnel¹ ». Il mobilise la participation de l'État dès les années

2 - Sur la Martinière des garçons, voir AUDET (Fabrice), « L'École de la Martinière. les élèves des promotions 1900-1909 », Bulletin du Centre Pierre Léon, 1997, n°3-4, Formations et emplois, XIX^e-XX^e siècles, p.

3 - Les archives consultées sont pour la plupart celles, privées, de la fondation Martin, en particulier les registres de délibération de la commission administrative de l'école.

4 - Sur l'enseignement technique des filles à Lyon, voir CLAIRE (Jacqueline), « L'École de commerce de jeunes filles de Lyon (1857-1906) », Bulletin du Centre Pierre Léon, cité note 2.

5 - L'inverse est proscrit car contraire à l'intention de l'école qui veut former des couturières, des lingères, des commerçantes, des comptables, des dactylographes ou encore des dessinatrices.

1830 ainsi que celle de nombreux acteurs locaux. Chacun à leur manière, ils tentent de répondre aux nouveaux besoins du commerce et de l'industrie et la grande diversité de leurs entreprises ne peut donner à l'enseignement professionnel un visage homogène.

Dans ce contexte, la ville de Lyon voit en 1833 l'installation de l'école privée de la Martinière des garçons, qui s'élargit ensuite à la Martinière des filles, selon les vœux du fondateur et donateur, le major Martin². Dans un contexte privilégiant la formation des garçons, la mise en place de l'école de la Martinière des jeunes filles est lente et tardive. Se proposant d'orienter les jeunes filles vers les carrières de l'industrie et du commerce, cette institution ne s'inscrit pas dans les schémas de pensée traditionnels et rompt avec une double tradition. Le cercle d'activité et de responsabilité de la femme est étendu à l'extérieur du foyer grâce à l'acquisition de compétences au cours d'une formation organisée et régulière ne reposant plus seulement sur les travaux d'aiguille. L'analyse du contenu de la formation, des méthodes d'enseignement et d'encadrement, du système de sanction et des promotions d'élèves confirme la place novatrice qu'occupe l'école de la Martinière des filles dans l'univers éducatif local, mais également sa participation à la promotion des femmes dans les professions de l'industrie et du commerce.

D'un point de vue chronologique, notre étude débute à la création de l'école en 1877 pour s'achever en 1939, date à laquelle l'établissement passe entièrement sous le contrôle de l'État³. Elle est par ailleurs complétée par l'étude d'une seconde institution, l'École technique municipale créée en 1917, qui se révèle être un complément direct de la première. Les autorités envisagent alors la fusion des deux institutions, dont

l'apparente simplicité ne peut dissimuler une profonde évolution des mœurs et des institutions : en apportant aux élèves un ultime degré de perfectionnement, la fusion des deux écoles leur ouvre en même temps un accès à des carrières techniques supérieures⁴.

LA MARTINIÈRE DES FILLES

Création

Par son testament en date du 1^{er} janvier 1800, le major Martin fait à la ville de Lyon un legs pour la création d'un établissement d'instruction pour les garçons et pour les filles. Si l'école professionnelle de garçons, la Martinière est fondée en 1831, pour la création de l'école des filles, les lenteurs administratives sont évidentes. Envisagée dès 1833, il faut attendre 1869 pour que l'étude de cette question soit reprise et qu'ouvrent en décembre 1872 deux cours gratuits de physique et chimie, complétés en 1878 par un cours de mathématiques. Le 1^{er} octobre 1879, l'école des filles s'ouvre vraiment avec ses cours gratuits.

Les jeunes filles y bénéficient pendant trois ans d'une instruction mixte reposant sur un enseignement général et spécial. Elles peuvent se spécialiser en dessin-broderie, en lingerie ou en commerce. Chaque élève doit adopter, dès son entrée à l'école, un de ces enseignements spéciaux, qu'elle est obligée de suivre au même titre que l'enseignement général. Cependant, celles qui, après leur temps normal d'étude, veulent se perfectionner, peuvent être admises à suivre les cours professionnels seuls à condition de justifier d'une instruction générale suffisante⁵.

Les élèves d'une même année, divisées ou non en plusieurs classes, travaillent ensemble le matin dans les cours d'enseignement général. L'après-midi, les

sections sont séparées et constituent de véritables ateliers d'apprentissage, organisés autant que possible de manière à réaliser les conditions même de la pratique. Car si l'enseignement général ne présente aucune finalité professionnelle, l'école entend bien former des commerçantes, des dactylographes, des couturières, des lingères, des comptables ou encore des dessinatrices. En 1879, la commission chargée de l'organisation prévoit une semaine de cours composée de 28 leçons. Les lundi, mardi, mercredi et vendredi en comptent respectivement cinq alors que le jeudi n'en compte que trois en raison d'une demi-journée de congé. Cet horaire-type ne cessera d'évoluer pour s'adapter à la diversification des enseignements, à l'augmentation des effectifs, à la spécialisation et à l'importance plus ou moins grande accordée à l'enseignement général ou spécial.

Dès la rentrée d'octobre 1880, une sous-directrice est nommée, avec six maîtresses de cours généraux, un professeur de sténo-dactylographie, un professeur de comptabilité, trois professeurs de couture, un professeur de broderie, un professeur d'anglais, un professeur de dessin, un professeur de blanchissage et de repassage et enfin un professeur de cuisine. Au total donc dix-sept personnes constituent, en 1880, l'équipe enseignante de la Martinière des filles. Jusqu'en 1939, elle ne cesse de se développer accueillant alors plus de cinquante-cinq personnes. D'abord logée rue Royale, l'école se déplace en 1907 sur un terrain à l'angle de la rue Vittet et de la rue de la Martinière, au cœur de la cité industrielle et commerçante.

Entrée et diplômes

Suivant le modèle des écoles Lemonnier à Paris, la formation est proposée à des jeunes filles âgées de plus de

treize ans, puis, en 1888, de douze ans. Peu élevée, cette limite d'âge satisfait les ambitions de la commission qui n'envoie le recrutement de ses élèves que dans les milieux populaires : « L'enseignement rend surtout service aux enfants de la classe ouvrière qui évitent ainsi les lenteurs et les dangers de l'apprentissage mais qui, dès l'âge de quinze ou seize ans, ont besoin, par leur travail, d'alléger les charges de la famille ». Suivant toujours le modèle parisien, la formation s'adresse à des jeunes filles capables, par concours, au mois de juillet, de justifier des connaissances de l'enseignement primaire. À partir de 1889 la Martinière des filles fait l'expérience de cours préparatoires pendant les vacances, structure organisée permettant aux candidates d'être guidées et surveillées pendant leurs révisions. Cependant, cette formule ne se révèle que partiellement convaincante : d'une part, elle ne peut remédier aux difficultés d'adaptation d'élèves venant d'écoles différentes, et d'autre part, la commission a à regretter dès 1891 que quelques parents envoient leurs enfants à ces leçons uniquement pour les occuper pendant les mois d'été.

Il faut attendre 1925-1926 pour que l'école entreprenne la mise en place d'une année préparatoire, soit un enseignement préalable en mathématiques, français, écriture et couture qui présente le double avantage d'homogénéiser les connaissances des candidates venant d'horizons de plus en plus divers et surtout d'élever le niveau du recrutement. Une année d'étude peut désormais se révéler nécessaire pour aborder la formation qui, jusqu'alors, se préparait en quelques semaines. Pour les taux d'admission, entre 1880 et 1909, ils ne sont jamais inférieurs à 75 %. Chaque année, des élèves sont refusées pour des motifs qui peuvent varier. Certaines n'ont pas l'âge requis, d'autres ne se sont pas

présentées dans les délais, enfin quelques unes ne sont pas assez avancées pour suivre les cours. A la rentrée de 1881 par exemple, sur les 106 nouvelles qui se présentent, dix sont refusées. En 1886, sur les 95 inscrites en première année, huit ne sont pas admises : six sont reconnues trop faibles après examen et deux sont trop jeunes.

Comme chez les garçons, des classements sont effectués tous les trimestres au moyen des coefficients affectés à l'ensemble des cours. Chaque élève est soumise à un double classement. Le premier se rapporte à l'enseignement général et rassemble toutes les élèves d'une même division, le second a lieu séparément dans chaque section d'apprentissage. Les examens de fin d'année, effectués durant la deuxième quinzaine de juillet, marquent l'achèvement de l'année scolaire. Les épreuves sont sanctionnées par un jury étranger à l'école composé de professeurs ou encore de commerçants et d'industriels, hommes et femmes, dont la présence témoigne de la reconnaissance de la formation par le monde de l'industrie et du commerce de la région lyonnaise et qui permet de créer des débouchés aux élèves. Le diplôme, différent suivant la spécialité, est un « diplôme de scolarité » reconnu dans le monde de l'industrie et du commerce de la région. Pour les élèves de 3^e année, les taux de réussite varient fortement d'une année sur l'autre (tableau ci-contre)

Si intéressante qu'elle soit, la question du placement des élèves ne peut donner lieu, dans le cadre de l'étude de la Martinière, à de longs développements. Les sources ne donnent directement que de maigres informations sur l'insertion des élèves dans le tissu économique ce qui peut surprendre quand on sait que le devenir des jeunes filles est un gage de qualité pour l'école. Selon

année scolaire	élèves inscrites en 3 ^e année	taux de réussite
1882-1883	28	39.3
1883-1884	29	55.2
1884-1885	32	40.6
1885-1886	25	76
1886-1887	35	71.4
1887-1888	36	66.7
1888-1889	35	71.4
1889-1890	26	73.1
1890-1891	29	82.8
1891-1892	31	71
1892-1893	25	80
1893-1903	?	?
1905-1906	38	57.9
1906-1907	43	51.2
1907-1908	47	61.7
1908-1909	55	60
1909-1910	80	75

Tibulle Lang, le directeur de l'école, les filles de la Martinière sont, en 1910, déjà aussi recherchées dans leurs spécialités respectives que les garçons ; ainsi, en mars 1916, la compagnie du PLM accorde aux élèves diplômées de la section de commerce les mêmes avantages qu'aux candidates munies du baccalauréat ou du brevet supérieur. L'administration et l'association des anciennes élèves (créée en 1901) travaillent de pair pour faciliter le placement de chacune, excepté bien sûr pour les quelques élèves de la section commerciale qui, au début du siècle, restent dans leur famille pour y travailler au comptoir ou aux écritures.

Les enseignements

Quel enseignement dispenser ?

Si le développement de la mécanisation exige des travailleurs en usine de

nouvelles compétences techniques, il leur impose également l'acquisition d'un certain niveau culturel. L'enseignement professionnel se doit de tenir compte de cette ambivalence en alliant une formation générale à des activités en ateliers, dans une proportion qu'il est difficile de déterminer à la fin du XIX^e siècle. Deux positions s'affrontent en effet : certains préconisent un enseignement préparatoire aux professions alors que d'autres défendent au contraire un enseignement général auquel il convient d'ajouter une formation pratique d'ateliers. La Martinière des filles, comme la plupart des institutions similaires, offre deux voies aux jeunes filles : le commerce et l'industrie sans négliger pour autant la culture générale.

Les spécialités enseignées dans les établissements professionnels féminins sont traditionnellement centrées sur le travail du vêtement, le commerce, le dessin ou l'enseignement ménager et se déroulent dans des espaces spécifiques, les ateliers. En effet, le concept de l'école professionnelle qui s'impose en France est fondé sur le principe de la juxtaposition de salles de classe dans lesquelles sont dispensés les enseignements généraux et d'ateliers. Ces derniers abritent l'ensemble du matériel, plus ou moins diversifié suivant les spécialités, nécessaire à la réalisation de l'enseignement pratique. C'est au sein de ces espaces que se joue pour l'essentiel le rapport aux pratiques de référence caractéristiques du mode de production industrielle des biens et des services. De fait, leur organisation est spécifique : elle vise à concilier autant que possible les exigences de l'apprentissage avec les contraintes de la production. Vaste et complexe programme quand on sait que l'école, ne pouvant s'identifier totalement aux pratiques auxquelles elle se réfère pour des raisons matérielles et pédago-

giques, ne peut être envisagée comme une usine. Il lui revient alors de trouver des modes de fonctionnement permettant de prendre en compte à la fois les exigences de la réalité industrielle et celle de la formation des élèves.

Dans le cadre de la Martinière, le directeur Tibulle Lang considère toutefois que les ateliers des garçons ne peuvent être assimilés à ceux des filles. « Pour les garçons, les ateliers manuels sont une distraction hygiénique auxquels ils ne consacrent qu'un petit nombre d'heures car ils ne peuvent pas constituer un véritable apprentissage⁶ ». Pour les filles, au contraire, il sont primordiaux : « ce sont de véritables couturières, des lingères de profession qui travaillent dans les ateliers de manière à être proche de la pratique professionnelle ». En 1879, l'organisation prévoit en effet un apprentissage de « lingerie » et de « robes » accueillant alternativement, quinzaine par quinzaine ou mois par mois, les élèves divisées en deux groupes égaux. Dès le troisième trimestre de l'année 1880-1881, cet enseignement pratique est complété par deux autres sections. Avant de procéder à leur énumération, il est à noter qu'elles comprennent une activité commune : la couture. Celle-ci est effectivement jugée indispensable à toutes les femmes et apparaît, au cours du XIX^e siècle, non seulement comme une occupation convenable et utile pour les mères de familles, mais aussi comme une assurance et un gage de paix en cas de veuvage ou de ruine.

La préparation au commerce

C'est dans les grandes villes plus que dans les petits centres urbains que se développent, à partir de la fin du XIX^e siècle, des emplois de commerce et de bureau accessibles aux femmes. Cette

6 - LANG (Tibulle), *Histoire de la Martinière*, Lyon, 1910. La troisième partie est consacrée à l'histoire de la Martinière des filles : sa mise en place, son fonctionnement, le personnel, les règles de discipline, les diplômes (1883-1901), les effectifs (1879-1908).

7 - PERROT (Michelle),
« Travaux de femmes
dans la France du XIX^e
siècle », *Le Mouvement
social*, n° 105,
octobre-décembre
1978.

nouvelle orientation justifie l'existence d'une section commerciale à la Martinière qui concentre son enseignement sur deux matières essentiellement. Les programmes consacrent une leçon quotidienne à l'apprentissage de l'anglais dont la connaissance est primordiale dans une région placée au cœur du commerce national et international. Aux exercices traditionnels indispensables de versions et de thèmes, s'ajoutent aussi des rédactions portant sur des exercices pratiques de correspondance que l'enseignante s'efforce de rendre réels, et différentes notions liées à la tenue des livres de comptes, à la législation en matière de droit commercial et à la gestion. Elle requiert par la même l'acquisition de connaissances préalables en français et en mathématiques. La « formation aux métiers du commerce en général » va conférer aux jeunes filles des savoirs et savoir-faire devenus indispensables avec l'élargissement des marchés, l'expansion coloniale, la grande rapidité des communications.

Dès les premières années suivant sa création, la section commerciale suscite de nombreuses réactions qui imposent une remise en question : elle n'est une section professionnelle qu'en apparence car, en réalité, elle conduit au brevet et n'est choisie que par les élèves qui ne désirent pas exercer une profession manuelle. Ces dysfonctionnements sont à l'origine de l'introduction de nouvelles disciplines au détriment de l'anglais. On décide ainsi de créer en octobre 1895 des cours de sténographie et de dactylographie ; leur mise en place est effective en novembre dès que le représentant de la maison Remington met des machines à écrire à la disposition de l'école. En 1904, elles deviennent obligatoires avec trois heures en première année, quatre heures en deuxième année et cinq heures en troisième année. Avec la créa-

tion d'un cours de droit commercial en 1898 (deux leçons par semaine), on comble ainsi les principales lacunes de l'enseignement.

La confection et la lingerie

Au XIX^e siècle comme dans la première partie du XX^e siècle, l'élève féminine de l'enseignement technique est représentée par la couturière. Il n'est donc pas étonnant qu'une section spéciale de la Martinière se consacre à cette formation réclamant les fameuses qualités supposées féminines d'habileté, de précision et de minutie. Par ce biais, l'école répond à la demande d'un secteur en plein essor, l'organisation nouvelle de « la confection en grand » et surtout l'introduction des machines à coudre. Cet essor suscite la promotion d'une nouvelle génération de couturières, ces ouvrières du textile qui forment plus des trois quarts des ouvrières au moment du recensement de 1906⁷. Dans l'école, à chaque atelier son salon d'essayage composé d'un divan, de fauteuils et d'une glace à trois faces et son espace de travail constitué de tables de coupe, de planches à repasser, de mannequins et de machines à coudre qui sont introduites progressivement dès 1878. Cette organisation permet aux jeunes apprenties de la Martinière de réaliser une production diversifiée de vêtements aussi bien pour les hommes et les femmes que pour les enfants et les nourrissons (combinaison, jupon, col pour dame, guimpe, parure de lingerie, chemise, manteau, jupe, pantalon, blouse, bavoir, barboteuse, robe...). A cet assortiment s'ajoutent aussi des objets de mobilier utiles pour la maison (service à thé, tabliers, dessus de plateau, tapis) et pour la literie (parure de berceau).

Face à une telle variété, on est en droit de s'interroger sur la finalité des

objets confectionnés à l'école. Suivant le degré de perfection apporté à la fabrication, ils ne sont pas voués aux mêmes attributions. Certains d'entre eux peuvent être tout d'abord donnés à une association comme « Le Train de l'amitié » par exemple, à une école ou encore à une personne en particulier que la Martinière souhaite remercier. Même si le phénomène est minoritaire, il est à noter que quelques objets sont simplement destinés à l'école car ils représentent un matériel approprié. C'est ainsi que les élèves fabriquent des tabliers pour le cours d'enseignement ménager. Plus tard, les ateliers de confection sont placés sous la direction d'une couturière faisant travailler les élèves pour des clients à des prix établis après comparaison avec le travail des ouvrières professionnelles.

La formation au dessin et à la broderie

Outre la couture, il est beaucoup d'autres industries délicates auxquelles la femme paraît plus spécialement apte. La Martinière propose une section de dessin qui en mars 1880 semble se cantonner largement au dessin « d'art » avec des leçons « d'ornements, de fleurs, de figures, d'aquarelle, de lavis ». Le cours vise à apprendre des techniques artistiques de décoration, d'ornementation, de parure, basées sur le dessin. D'ailleurs, en 1891, la commission met à l'étude la création d'une sous-section de peinture sur verre et sur porcelaine. À cette formation privilégiant des qualités artistiques est ajouté un enseignement plus industriel avec des cours de dessin « linéaire » accompagnés d'« exercices d'application » de sorte que la section comprend plusieurs subdivisions. Soucieuse d'efficacité, l'école organise pour les élèves de cette section des visites de monuments et notamment d'églises, avec

exécution de croquis de façades, de chapiteaux ou encore de frises.

Le désir d'élargir le champ de formation conduit à l'installation d'un atelier de broderie en 1883. Ce nouvel apprentissage permet à celles qui le souhaitent d'envisager « une carrière lucrative dans une industrie que le manque d'ouvrières empêche seul d'enlever à l'Allemagne ». Toutefois, cette formation n'est qu'une dépendance de la section de dessin. Elle occupe les jeunes apprenties deux après-midi par semaine, les trois autres demeurant consacrées au dessin.

À l'évidence, le choix de ces trois sections commerce, dessin et confection se justifie par un triple phénomène : la Martinière, à l'instar des autres institutions techniques féminines, est contrainte de fonder son enseignement sur les bases des « qualités naturelles » de la femme. Elle ne peut donc prétendre à une formation dans d'autres secteurs d'activités d'autant les formations retenues répondent pleinement aux exigences du marché et permettent éventuellement à la femme de travailler à domicile.

L'enseignement général

L'école dispense par ailleurs des leçons de français, d'histoire-géographie et d'écriture, où différents enseignements se dégagent nettement. Priorité est donnée en première année aux connaissances rudimentaires de grammaire et d'orthographe, puis en deuxième et troisième année à la composition et à la rédaction. Au terme de cet entraînement ascendant, chaque élève est en mesure de faire des exercices sur des sujets professionnels. L'enseignement du français permet aussi aux élèves d'acquérir, par des « éléments de littérature », une ébauche de culture littéraire. D'ailleurs, l'école met à la disposition des élèves

une bibliothèque fournie faisant une large part aux récits d'aventures, aux romans, aux livres de littérature classique, aux contes et légendes mais en aucun cas à des ouvrages étroitement liés à la technique !

En histoire, le programme couvre une vaste étendue chronologique, de l'Antiquité aux temps contemporains. Il est toutefois recommandé d'enseigner d'une manière succincte l'histoire du passé et de consacrer une part assez large à l'histoire contemporaine depuis la Révolution, en insistant sur l'histoire des découvertes scientifiques, de l'expansion coloniale, des changements économiques, mais aussi sur l'histoire du commerce, du développement des moyens de communication, de la création des sociétés financières... En géographie, les deux premières années se fondent sur des généralités et vise à donner aux élèves une vision large de la France.

L'enseignement est complété par un enseignement scientifique regroupant des notions de mathématiques et dans une moindre mesure de sciences physiques et de chimie. Les mathématiques sont orientées en première année vers l'apprentissage de notions de base : opérations et système métrique en composent le fondement et permettent d'assurer un entraînement régulier tant au calcul rapide qu'à la résolution de problèmes auxquels les élèves sont confrontés dans les cours techniques, et plus tard dans l'exercice de leur profession ou même dans la vie courante. Ces notions, délibérément orientées vers des fins professionnelles, sont complétées en deuxième et troisième années par de la géométrie, qui vise à dispenser les connaissances indispensables à la pratique du dessin industriel ou encore à l'élaboration de coupes et de patrons en confection. Beaucoup plus élémentaires, les cours de physique et de chimie sont

intégrés au rang des « sciences usuelles », à charge d'apporter les connaissances générales pour la compréhension de quelques phénomènes scientifiques.

Parallèlement aux enseignements généraux littéraire et scientifique, l'école dispense aux élèves, toutes sections confondues, un cours de dessin au volume horaire équivalent à celui de mathématiques ou d'histoire-géographie. Orienté vers un apprentissage de type industriel avec « des perspectives » et du « dessin industriel », il apporte un éclairage indispensable dans la mesure où toute production nécessite préalablement un dessin. Son apprentissage, divergeant de celui du dessin d'art étudié antérieurement, permet, selon Duruy, d'exercer « l'œil et l'esprit » par la traduction fidèle, au moyen d'un système de signes « normalisés », des formes, des dimensions et éventuellement de certaines propriétés de l'objet.

L'enseignement à « valeur domestique »

Dès les premières années, l'emploi du temps des jeunes filles comprend une matière qui, sous le nom de « sciences usuelles », regroupe des cours d'économie domestique et d'hygiène : on dispense aux jeunes filles les « sciences ménagères » jugées indispensables pour assurer l'ordre, la salubrité et l'hygiène de tout foyer. Reléguée en fin de cursus, elle fonde son enseignement sur des savoirs théoriques complétés par quelques activités plus pratiques comme la visite de crèches aux Brotteaux, à la Guillotière ou encore à la Croix-Rousse. Les jeunes filles commencent alors l'apprentissage de leur rôle de mère qu'elles seront en principe appelées à remplir plus tard.

En 1907 se met en place un enseignement de « ménage ». On connaît la

recrudescence de l'idéologie politique et sociale conservatrice à l'égard des femmes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Les républicains les premiers, loin d'abandonner l'idéal de la mère au foyer, craignent les effets d'une instruction féminine trop livresque risquant de détourner les jeunes filles de leur mission de mère et d'épouse. Ils se placent alors en défenseurs d'une conception traditionnelle de la vie domestique et conjugale : c'est encore à l'homme qu'il revient d'être le pourvoyeur principal des ressources du ménage tandis que la femme est affectée en priorité à la famille. Il va de soi que l'essentiel du travail de la maison lui incombe. L'école profite de l'agrandissement de ses bâtiments pour intégrer rapidement ce nouvel enseignement. Les élèves sont divisées en deux sections, l'une s'occupe toute une semaine de la cuisine et l'autre du repassage et du lavage. Pour le cours de cuisine, le travail de chaque élève est fixé d'avance, de manière à ce qu'à la fin de la semaine, elle se soit occupée de tout ce qui concerne la préparation du repas, la mise en ordre de la cuisine et l'arrangement de la salle à manger. On décide même pour le troisième trimestre de l'année 1906-1907 d'envoyer les élèves au marché avec leur professeur avant de commencer le cours. Quatre d'entre elles l'accompagnent chaque jour à 7 heures 30, de sorte qu'à la fin de la semaine, toute la section s'est occupée des provisions ; le choix des marchandises à acheter leur est laissé, pour les habituer à varier les menus et à régler les dépenses.

Les leçons de lavage et de repassage constituent deux cours distincts qui sont cependant donnés ensemble, car la moitié des élèves lave le linge pendant que l'autre le repasse. Ainsi, à la fin de la semaine, chacune a lavé deux jours puis repassé deux jours. Le reste du

temps est consacré au nettoyage proprement dit de la classe de troisième année, des deux cabinets de la sous-directrice et des professeurs, de la buanderie et de la salle de repassage. Cette participation collective est toutefois limitée en avril 1907, quand il est décidé que les élèves ne laveront plus les torchons et les tabliers de la cuisine à l'école. Ce travail, jugé trop pénible, ne donne pas de grand résultat, aussi, les élèves finissent par apporter leur linge chez elles.

Sans remettre en cause le caractère professionnel de la formation car il s'agit d'un ajout, l'installation de l'enseignement ménager peut être perçue comme une intrusion au sein d'une formation technique organisée depuis bientôt trente années. En effet, elle établit une ambiguïté entre l'aspect professionnel de l'enseignement dispensé et l'aspect domestique et moral. Cependant, elle confère à la Martinière une forme lui permettant de s'assurer un plus grand succès. Quoi de plus rassurant pour les parents que de savoir leurs filles orientées vers un métier sans négliger pour autant les soins aux enfants du premier âge et les travaux ménagers ? Remarquons qu'entre 1905 et 1920 on assiste par ailleurs à l'éclosion d'une multitude de cours ménagers...

En doublant son champ d'investigation, la Martinière bénéficie par ailleurs de la nouvelle appellation d'école professionnelle et ménagère et anticipe sur l'évolution nationale qui prévoit, avec la loi Astier en 1919, de renforcer l'enseignement de l'hygiène, de la puériculture, de la cuisine, du lavage, du raccommodage et du repassage. Comme le rappellera à juste titre la directrice en 1945, l'école s'attache à former « des ouvrières et des employées qualifiées, tout en les préparant à leur rôle d'épouse et de mère de famille ». Cette préoccupation est néanmoins commune à toutes les

8 - Registres de délibérations du conseil d'administration.

écoles nationales Professionnelles de filles qui dispensent dans chaque section un enseignement ménager (trois heures par semaine) destiné à permettre aux élèves de prendre en charge efficacement leur rôle domestique.

À la Martinière des filles, l'enseignement général représente en 1880 comme en 1910 un peu moins de la moitié du volume horaire total de la formation. En 1880, le volume horaire s'élève à 39 heures par semaine puis il est réduit en 1910 à 31 heures 40 en première et deuxième année et 37 heures en troisième année. Par ailleurs, en matière de coefficients l'enseignement général se trouve, en 1880, à égalité avec l'enseignement spécial ; par ailleurs, l'enseignement pratique n'y domine que très légèrement. Il semble que l'on ait voulu éviter le défaut de certaines écoles d'apprentissage, qui relèguent l'instruction théorique au second plan.

Cette organisation est totalement bouleversée en 1918, avec la disparition de la section de dessin-broderie et de confection. Seuls sont conservés la préparation commerciale et l'enseignement ménager qui, faisant l'originalité de l'école, est renforcé. Délibérément orientée vers les affaires, la formation repose dès lors sur des enseignements généraux similaires à ceux d'avant-guerre, un enseignement ménager étendu à la deuxième année, des travaux d'aiguille et une formation commerciale enrichie d'un cours de législation. Il apparaît nécessaire de conserver la section commerciale qui, depuis le début du siècle, suscite sans conteste la préférence des élèves : les effectifs dominent largement sur les autres sections et les jeunes filles semblent, à leur sortie, gagner leur vie plus vite dans ce domaine que partout ailleurs. Mais au delà de cette disparition des trois sections spécialisées, il semble que la formation dispensée à la Marti-

nière change quelque peu de finalité. Elle insiste davantage sur la polyvalence professionnelle des élèves offrant à chacune la possibilité de se perfectionner, de manière simultanée, dans plusieurs domaines donnés. Elle les prépare ainsi aux CAP de brodeuse, de cuisinière-ménagère, de lingère, de modiste, de repasseuse, de sténo dactylographe parallèlement au certificat d'étude pratique commerciale (diplôme décerné par les EPCI). Ce résultat laisse à penser que la Martinière privilégie, au cours de la décennie, une culture technique polyvalente contrastant avec la spécialisation d'avant-guerre.

Les certificats d'aptitude professionnelle décernés en 1923-1924

Brodeuse	13
cuisinière- ménagère	24
lingère	16
modiste	1
repasseuse	24
sténo- dactylographe	1

L'évolution des effectifs (1879-1908)

La croissance des effectifs est interprétée par les administrateurs comme le signe du succès de leur gestion et comme la preuve qu'ils satisfont aux exigences d'une demande⁸. L'année de la création, les effectifs sont de 54 élèves, puis de 95 l'année suivante et ils se stabilisent ensuite autour de 160-180 élèves, passent ensuite à 200 en 1904 et brutalement à 292 en 1908. Un tel accroissement contraint l'administration à modifier son plan d'organisation. L'insuffisance d'une classe unique pour chaque année conduit la commission à opérer des dédoublements d'abord en première année puis ensuite en deuxième et troisième années.

Au lendemain de la première guerre mondiale, il est toutefois envisagé de réduire le nombre d'admissions de manière à permettre la suppression progressive de ces classes dédoublées. On peut attribuer cette mesure aux difficultés financières qui perturbent grandement le fonctionnement de l'école. D'importants effectifs constituent une lourde charge si l'on considère que les revenus de la Fondation Martin vont en diminuant et qu'il est cependant indispensable de faire face aux dépenses qu'exige un aussi important établissement. C'est au moment du transfert de l'école dans la nouvelle installation (1906-1907) que le nombre de jeunes filles augmente brutalement de plus de 20 %. Le changement de local permet donc d'accepter un plus grand nombre d'élèves.

Les sections sont par ailleurs l'objet de demandes inégales. Incontestablement, le commerce remporte le plus grand succès. Non seulement il rend de réels services aux élèves dont les parents sont souvent issus du petit commerce de la ville, mais il leur assure aussi de bons débouchés. Par exemple, en 1903, toutes les élèves qui quittent l'école en juillet et qui désirent un emploi sont placées quelques mois plus tard. Le développement de la confection bouscule cependant cet ordre, les élèves de cette section se placent de plus en plus facilement chez des couturières, le secteur textile de l'habillement étant plus particulièrement hégémonique à Lyon en terme d'emplois féminins. Il constitue sans doute un secteur d'emploi privilégié pour les femmes avec l'extension de l'usage de la machine à coudre.

A côté des ateliers de couture et de commerce, ceux de dessin sont complètement délaissés. Les courbes témoignent d'une faiblesse des effectifs frappante, à laquelle plusieurs explications peuvent

être apportées. En premier lieu, il semblerait que le dessin attire moins d'élèves en raison du caractère restreint de ses débouchés. Ouvrant peu de carrières aux femmes, il lui est plus difficile de faire reconnaître son utilité et finalement seule la commission semble persuadée de son bien-fondé... En deuxième lieu, l'apprentissage du dessin suscite plus particulièrement l'inquiétude des parents qui craignent de voir travailler leur fille avec des hommes dans les bureaux de dessin. Enfin, le dessin industriel proprement dit compte peu d'élèves car il requiert certaines aptitudes, tout à fait particulières, que toutes ne possèdent pas.

La transformation en école pratique de commerce et d'industrie (EPCI)

L'inflation née de la guerre s'épanouit après l'armistice et multiplie le montant des dépenses des écoles au moment où la ville, elle-même affectée par ce phénomène, doit faire face à la reconstruction. La fondation Martin, affaiblie par la perte de loyers pendant la guerre et privée de l'aide de la municipalité, se retrouve dans l'obligation de modifier son organisation. L'existence des trois sections est en effet remise en question, seule est conservée la préparation commerciale et l'enseignement ménager qui, faisant l'originalité de l'école, est renforcé. De fait, la Martinière perd son appellation d'« école professionnelle et ménagère » pour celle, plus restrictive, d'« école commerciale et ménagère ».

L'idée s'impose alors en 1922 de placer l'école dans le cadre des écoles pratiques de commerce et d'industrie (EPCI), qui permet la rétribution des professeurs par l'État. Cette transaction, accomplie à la rentrée d'octobre 1922,

permet à la Martinière non seulement de rétablir la gratuité scolaire, mise à mal à la sortie de la guerre, mais aussi de bénéficier d'une garantie supplémentaire quant au recrutement et à la valeur pédagogique du personnel enseignant. Dans toutes les EPCI les programmes comprennent d'une part l'enseignement industriel ou commercial, à la fois théorique et pratique, et d'autre part l'enseignement primaire complémentaire. La répartition entre ces deux parties de l'enseignement est bien sûr déterminée par le programme d'étude spécifique à chaque école qui doit s'adapter aux besoins de sa région. Enfin, il est institué un certificat d'étude pratique commercial et un certificat d'étude pratique industriel obtenus tous deux à la suite d'examen de sortie. La Martinière des filles passe ainsi du statut d'école privée à celle d'établissement public. Elle sera bientôt associée à un autre établissement lyonnais, public celui-ci, l'École technique municipale de Lyon.

L'ÉCOLE TECHNIQUE MUNICIPALE

Fondation

Conçue dans l'urgence pour parer aux besoins d'après-guerre du commerce et de l'industrie, cette nouvelle institution occupe une place privilégiée au sein des établissements techniques lyonnais. Selon les vœux de son fondateur, Edouard Herriot, elle n'intervient qu'en complément d'une formation initiale acquise dans une école primaire supérieure ou même dans l'enseignement secondaire (niveau cinquième) ; elle accueille des jeunes filles âgées de plus de seize ans dans deux sections au choix, l'industrie et le commerce. Les programmes, élaborés en 1918, sont approuvés par le conseil d'administra-

tion en 1921 et par l'État en décembre 1923. D'abord installée provisoirement 32, rue de Cavenne dans une partie des locaux de la faculté de droit rendus disponibles par la mobilisation d'un grand nombre d'étudiants, l'école bénéficie quelques mois plus tard de « vastes locaux très aérés et bien éclairés comportant notamment des laboratoires très spacieux » dans l'immeuble communal du 35, rue Bossuet.

Les premières promotions, particulièrement nombreuses, témoignent de l'utilité de l'institution : 102 jeunes filles poursuivent ainsi leur scolarité au sein de l'école en 1919, c'est-à-dire deux ans après sa création. Créée et entretenue par la ville, l'école bénéficie d'un conseil d'administration, qui comprend, en 1917, plusieurs grandes personnalités dont le maire de Lyon, le recteur de l'université ou son délégué, un délégué du conseil municipal, deux industriels, Louis Lumière et R. Robatel, Mascart, directeur de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval, Paul Wiernsberger, directeur de la Martinière et enfin le président de la chambre de commerce. La loi Verlot de 1922 confirme et renforce encore le rôle des organismes consulaires, en les dotant de ressources, pour rénover l'apprentissage et développer l'enseignement technique industriel et commercial.

Fonctionnement de l'établissement

L'école opère deux types de sélection : les élèves peuvent être admises sur titre ou sur concours. L'admission sur titre n'est réservée qu'aux élèves munies du baccalauréat, du diplôme de fin d'études secondaires, du brevet supérieur, du brevet d'enseignement primaire supérieur ou encore du diplôme de première classe de la Martinière. Toutes les autres doivent passer un examen

d'entrée. Peuvent prétendre être admises les jeunes filles issues aussi bien de l'enseignement général que de l'enseignement technique car le but de l'établissement est de donner une instruction pratique aux élèves possédant déjà une culture générale. Ce sont les EPS (les écoles primaires supérieures) qui fournissent l'essentiel des effectifs, ce qui témoigne sans doute de la complémentarité de ces institutions avec l'École technique. Constituant à elle seule une catégorie du classement, la Martinière ne fournit pas pour autant d'importants effectifs à l'École technique : seule une minorité d'élèves exprime alors le besoin de se perfectionner.

À la différence de la Martinière qui bénéficie des revenus du fonds Martin, l'École technique est payante à raison de 450 francs pour la première année et de 600 francs pour la deuxième année à partir de 1919. Ces frais d'inscription ne sont pas négligeables si l'on considère que les jeunes filles sont issues de familles appartenant aux classes moyennes dont les revenus sont probablement affectés par les événements du moment (1918-1919). Ils peuvent même représenter un « barrage » à la formation. Des revenus devenus trop médiocres peuvent contraindre les parents à sacrifier l'avenir au présent en plaçant leur fille en apprentissage dès sa sortie de l'école primaire supérieure ou d'un autre établissement similaire, parvenant ainsi à trouver pour elles de bons appointements⁹.

À la fin de la deuxième année, les élèves qui ont satisfait aux diverses obligations de l'école et qui ont obtenu des notes suffisantes reçoivent un diplôme de sortie. Délivré par un jury composé des membres du conseil d'administration ainsi que des professeurs de l'école, il repose sur des épreuves orales portant sur toutes les matières enseignées pen-

dant la deuxième année d'étude ainsi que sur les notes obtenues au cours des deux années. L'ensemble détermine l'obtention du diplôme de fin d'étude ou d'un certificat d'étude.

Les effectifs

Sans doute, l'examen d'entrée et le coût financier des études concourent à maintenir une limite dans la croissance des effectifs, qui fluctuent toujours entre 70 et 90 élèves au cours de la première décennie. Des baisses répétées peuvent être attribuées en grande partie à la section industrielle qui enregistre les plus faibles effectifs. Si on prend l'exemple de 1920-1921, on observe à la rentrée la présence de 78 élèves. Elles ne sont plus que 73 à Pâques, trois de moins en première année et deux en deuxième année. Ces départs touchent la section commerciale ; certaines jeunes filles sont probablement rappelées dans leur famille pour aider aux affaires, d'autres ne sont peut-être pas parvenues à suivre la formation. Quant aux départs entre deux années d'étude, ils s'expliquent de différentes manières. Certains sont directement liés aux résultats de fin d'année comme on l'a vu. D'autres témoignent encore une fois de la corrélation négative entre la durée des études et la taille des flux scolarisés. La directrice s'alarme de cette fâcheuse constatation dans une lettre adressée au maire en date du 17 avril 1929 : « Les études de l'École technique sont sanctionnées, à la fin de la deuxième année, par un diplôme. Il serait de bonne politique de scinder le diplôme en deux parties, une partie après chaque année d'étude. Beaucoup de jeunes filles se dirigent vers d'autres écoles parce que les deux années d'étude exigées pour l'obtention du diplôme les effrayent. Les parents hési-

9 - Tout comme la Martinière, cette école accorde des bourses. Leur nombre permet de répondre à toutes les demandes effectuées à la rentrée et même en cours d'année. Elles émanent de différents donateurs, l'État, le département, le syndicat des industries métallurgiques du département du Rhône, la chambre de commerce, le syndicat des fabricants de soierie : Archives départementales du Rhône (ADR), 479 W, note de mai 1926.

10 - *Lyon Républicain*,
5 juin 1922.

tent aussi à avoir leurs filles pendant deux années à leur charge ».

Les enseignements

A la différence de la Martinière, l'École technique municipale se propose de donner aux jeunes filles possédant déjà une culture générale, une instruction pratique leur permettant d'occuper des « situations honorables et lucratives dans le commerce et l'industrie ». Cette aspiration oriente alors l'enseignement vers des fins plus strictement professionnelles comme le souligne Lyon Républicain : « Il ne suffit pas d'ouvrir aux femmes des carrières jusqu'ici réservées aux hommes, il faut y préparer des jeunes filles comme on y prépare des jeunes gens et dans ce but créer les institutions nécessaires à cette préparation¹⁰ ». L'école oriente son enseignement vers le commerce et l'industrie et les matières dispensées sont diversifiées tout en étant très ciblées.

Pour les mathématiques, considérant le système métrique comme assimilé, les programmes sont dirigés vers l'apprentissage de nouvelles connaissances arithmétiques, algébriques et de calcul rapide. L'enseignement des « marchandises et chimie pratique » veut tenir les élèves au fait de la nature et des usages des matières premières, en insistant plus particulièrement sur leur origine, leur extraction, leurs variétés commerciales, leurs propriétés chimiques et physiques, leurs propriétés physiologiques, leurs usages et enfin leurs prix. Au rang des disciplines générales figurent ensuite des matières plus littéraires plus ou moins développées. L'étude de l'économie politique se contente d'apprendre aux élèves à trouver rapidement dans de bons livres les renseignements dont elle ont besoin. La géographie économique propose, pour

chaque espace délimité, une analyse des richesses procurées par les activités commerciales, industrielles et même agricoles : on aborde d'abord l'étude des diverses régions françaises avant de procéder à une observation de la production et des échanges à une échelle cette fois mondiale. Délibérément orienté vers la pratique commerciale, l'enseignement du français consacre la première année à l'acquisition des principales règles de correspondance en usage et à leur application sous forme d'exercices variés. Puis en seconde année, il laisse place à des travaux spécialisés écrits ou oraux en vue du secrétariat. Pour les langues étrangères, parallèlement à l'anglais dont l'apprentissage est obligatoire, les élèves ont à connaître une seconde langue qui peut être l'allemand, l'italien ou l'espagnol.

Les programmes laissent place en second lieu à des disciplines beaucoup plus précises, spécialisées et orientées dans la seule direction du commerce. Un cours de « législation commerciale et industrielle » et de « transports et douanes » visent à actualiser les connaissances sur le fonctionnement des grandes entreprises, le règlement des échanges et la circulation des produits ; cet enseignement est complété par un approfondissement des connaissances en comptabilité avec des leçons d'arithmétique commerciale et financière » et de « comptabilité et de commerce ». Les élèves peuvent ainsi prétendre à des emplois de comptables dans les grandes sociétés industrielles, de « comptables-volantes » ou de vérificatrices de petites comptabilités et dans tous les cas peuvent là encore travailler à domicile. Enfin, on peut noter l'introduction d'un cours de publicité. S'inspirant du modèle des universités et écoles techniques américaines ainsi que des écoles commerciales de Manchester, ce dernier offre

aux jeunes filles de nouveaux débouchés, quand la publicité qui n'était jusque là qu'une simple activité, donne naissance dans les années 1920-1930 à une profession et entre véritablement dans la sphère publique¹¹.

L'étude comparée des programmes de la section commerciale et industrielle révèle la perméabilité des deux spécialités. Loin de constituer des formations totalement isolées, elles requièrent quelques compétences similaires. En anglais et en allemand tout d'abord car à l'instar du commerce, les jeunes filles doivent être préparées à rendre aux industriels qui les occuperont des services effectifs par la rédaction du courrier industriel, la traduction et l'interprétation éclairée des textes techniques (revues, rapports des firmes anglaises et allemandes...). Ensuite en sténographie et dactylographie d'autant que cet enseignement s'est révélé indispensable pour plusieurs élèves sorties de cette section.

Au delà des ces recoupements, la section industrielle propose une spécialisation en chimie, mais surtout en dessin industriel dont l'enseignement constitue, avec les matières qui lui sont associées, la plus grande partie de la formation. Nécessitant la connaissance des normes, des schémas et des symboles, il dépend des disciplines scientifiques et mathématiques dont les enseignements sont parallèles. Pour que l'enseignement suive l'évolution de l'industrie, des visites d'usines sont pratiquées dans le cadre des cours de mécanique et de technologie. Au delà de ces visites d'usine les élèves ont la possibilité d'effectuer des stages. L'article 15 du règlement intérieur de l'école stipule en effet que « pendant les vacances qui séparent les deux années, le conseil d'administration s'efforcera de faciliter aux élèves des stages de un mois dans quelques

grandes maisons de commerce, entreprises ou industries. »

La réussite de l'École technique dépend largement de la grande souplesse de son enseignement et de ses facilités à s'adapter aux exigences du marché de l'emploi et ses programmes ne cessent d'évoluer. En 1926 tout d'abord, l'école choisit de ne plus enfermer immédiatement les nouvelles recrues dans une des deux spécialités. Elles suivent alors un programme d'étude commun au premier semestre comprenant comme base le programme de la première année industrielle. Puis, en 1927, elle révisé les programmes de mathématiques et de mécanique. Désirant renforcer la mécanique (deux heures supplémentaires en première année et trois en deuxième année), elle allège le programme de mathématiques. La même année, elle révisé également les programmes de langues vivantes proposant de concentrer l'apprentissage sur l'anglais ou l'allemand uniquement (trois heures par semaine) et de libérer ainsi quelques heures pour le travail personnel des élèves. Enfin, octobre 1927, elle instaure un cours de sténotypie.

Nombreuses et variées, ces modifications ne peuvent être pour l'École technique le gage d'un succès durable et complet. Dès la fin des années 1920 de sérieux problèmes viennent perturber le fonctionnement de l'établissement. L'École technique ne semble plus répondre à son projet initial, tendant beaucoup plus à élever le niveau de la culture générale qu'à donner aux jeunes filles une instruction technique. Seul un renforcement des qualifications peut alors être envisagé pour remédier à cette déféctuosité. Quelques années après sa création, l'École technique traverse une phase de tension : l'évolution des programmes ne paraît plus répondre au projet initial de l'établissement. La consulta-

11 - CHESSEL (Marie-Emmanuelle), *Les publicitaires dans la France de l'entre-deux-guerres. Histoire d'une professionnalisation*, Paris, CNRS, 1998.

tion de plusieurs personnalités confirme que les programmes sont défectueux, tendant beaucoup plus à élever le niveau de la culture générale qu'à donner aux jeunes filles une instruction technique. Il est alors envisagé de s'inspirer davantage du niveau des études de troisième et de quatrième année des ENP, de compléter l'instruction scientifique par la connaissance d'une langue étrangère, de la sténo-dactylographie et par l'utilisation de la langue française pour résumer clairement l'analyse d'un document technique. Enfin, il est proposé d'admettre une spécialisation très nette dès la première année d'étude en section commerciale et seulement à partir de la deuxième année en section industrielle avec le choix du dessin ou de la chimie. Renforcé (30 heures en première année et 34 en deuxième année), le nouveau programme oriente l'enseignement vers l'acquisition de compétences plus pratiques. Au cours de la première année, il est dirigé uniquement vers les travaux de secrétariat et de comptabilité tandis qu'en deuxième année il accorde une place moins importante à certaines disciplines plus théoriques comme la correspondance commerciale et les matières qui lui sont dérivées (utilisation des méthodes et des outils). Complètement rénovée, la section commerciale peut

ainsi prétendre à la formation de jeunes filles plus opérationnelles, capables de rendre des services pratiques dès leur sortie.

Le placement des élèves

Les archives de l'École technique présentent l'avantage de fournir des indications précises sur le placement des élèves. Gage de qualité pour l'établissement, il mobilise l'action du conseil d'administration ainsi que celle de l'association des anciennes élèves. Tous deux apportent à leur façon une aide aux nouvelles lauréates à la recherche d'un emploi.

L'étude du placement des élèves révèle sans aucun doute la perspective professionnelle de la formation dispensée : plus question d'une préparation à un potentiel rôle d'épouse et de mère par un enseignement domestique et moral, les programmes se basant avant tout sur l'acquisition de savoir et savoir-faire valorisés dans le cadre d'un emploi. D'ailleurs seules 8.7 % des jeunes filles de la section industrielle sorties de l'école entre 1919 et 1925 rentrent chez elles, toutes les autres sont pourvues d'une situation (30.9 % sont dessinatrices et 31.8 % sont aides-chimistes.) Selon un article du *Lyon Républicain* en date du

Placement des élèves de la section industrielle

Promotion	dessinatrice	aide-chimiste	autres	dans leur famille	total
1917-1919	12	4	11	3	30
1918-1920	9	9	9	3	30
1919-1921	4	5	7	2	18
1920-1922	3	4	2	0	9
1921-1923	4	4	3	1	12
1922-1924	4	7	0	2	13
1923-1925	3	7	4	0	14
Total	39	40	36	11	126

19 septembre 1929, « la direction, en collaboration avec l'association des anciennes élèves, assure le placement des jeunes techniciennes et veille à ce qu'on n'attribue que des postes convenant à des jeunes filles de bonne éducation. La bonne réputation acquise par l'école est telle que le nombre d'offres d'emplois s'élève au double ou au triple du nombre d'élèves sortantes : c'est à dire que le commerce et l'industrie de la région lyonnaise ont trouvé là les collaboratrices dont ils avaient besoin, à mi-chemin entre les simples dactylographes dont on ne sait que faire et les jeunes ingénieurs de provenances diverses ». D'ailleurs, le conseil d'administration s'empresse de préciser en 1922 que le placement est encore plus prompt et facile que les années précédentes : toutes les élèves sortantes qui ont demandé un emploi en sont pourvues et dans le commerce, les effectifs de l'école ne sont même plus en mesure de satisfaire les nombreuses propositions d'offres. Cela permet même aux jeunes filles d'imposer leurs conditions : plusieurs d'entre elles refusent des emplois en 1920, 1923 et 1925.

Si la question du placement ne semble, à aucun moment, problématique, elle révèle cependant des inégalités. Les jeunes filles de la section commerciale bénéficient d'une plus grande diversité de débouchés d'autant que ceux-ci restent en adéquation avec leur formation (sténographie, dactylographie, comptabilité, publicité, législation commerciale et financière, secrétariat, correspondance commerciale). De plus, en considérant que certaines d'entre elles sont filles de petits commerçants, il leur est aussi possible de travailler chez leurs parents (15 % des élèves en 1919, 12 % en 1920, 7,6 % en 1922, 9 % en 1923 et 15 % en 1924). Les élèves de la section industrielle ne sauraient profiter de cette

profusion de situations. Cantonnées étroitement dans quelques secteurs d'activités (dessinatrice et aide-chimiste), elles sont obligées de se tourner vers d'autres professions (classement des documents scientifiques aux usines Lumière en 1920 par exemple).

1929 : LA FUSION DES DEUX ÉCOLES

Sollicitée par les autorités qui considèrent l'École technique comme un complément direct de l'école pratique de jeunes filles de la Martinière, la fusion présente de nombreux avantages pour les deux établissements affaiblis par l'après-guerre. Le conseil municipal ainsi que le maire intensifient alors leurs efforts pour parvenir à l'intégration à la Martinière de l'École technique comme section supérieure, ce qu'ils obtiennent le 5 Août 1929, dégageant la ville de Lyon d'un certain nombre d'obligations. Reste encore à sa charge l'entretien des locaux, l'éclairage, le chauffage et la rétribution de quelques bourses. L'État s'occupe de rémunérer le personnel enseignant laissant à la fondation Martin le soin des traitements de la directrice, de la surveillante générale, de la femme de service ainsi que les dépenses matérielles.

À la Martinière, ces années voient l'explosion des effectifs, qui passent de 600 élèves en 1923, à 900 en 1936-37, pour à nouveau chuter très fortement en 1937-38 (325 élèves), décriée qui ne dure guère puisqu'en 1938-39, on compte à nouveau 506 élèves. Même si l'absence d'indications régulières ne permet pas d'établir des statistiques pour la période suivant la première guerre mondiale, les effectifs communiqués pour les années 1930 laissent supposer une large augmentation. En 30 ans (1904-1934) ils sont

en effet multipliés par 4,5 et en l'espace de 4 ans (1933-1937) par 1,5. Plus de 745 filles se présentent à l'examen d'entrée du 5 juillet 1934, 275 d'entre elles seulement peuvent être reçues faute de place. Il semble en fait que les effectifs n'aient cessé d'augmenter depuis 1926 passant de 156 à 810 élèves en 1934. Ces chiffres reflètent le succès grandissant de l'institution auprès d'une population de plus en plus diversifiée. Sur les 807 jeunes filles rentrées en 1934, 546 seulement sont lyonnaises (67,7 %). 53 habitent dans les départements limitrophes (6,6 %) tandis que 208 se concentrent dans le département du Rhône (25,8 %). Incontestablement, on observe un élargissement du bassin de recrutement qui n'est plus seulement local mais régional. Parmi celles qui habitent le département, certaines se trouvent dans des villes assez éloignées du premier arrondissement comme Champagne-au-Mont d'Or (1), Fontaine-Saint-Martin (1), Francheville (1), Limonest (1), Chamelet (1), Dardilly (1), Les Chères (1), Saint-Didier-au-Mont d'Or (1), Brindas (1), Couzon-au-Mont d'Or (3), Neuville-sur-Saône (3), Saint-Rambert-l'Île-Barbe (3), Oullins (5), Saint-Genis-Laval (6), Saint-Fons (6), Fontaine-sur-Saône (7), Vénissieux (4), Vaulx-en-Velin (2). Les effectifs les plus importants se concentrent sur Villeurbanne (102), Caluire (31), Bron (13) et Tassin (10).

L'école de la Martinière obtient un tel succès auprès des familles lyonnaises qu'en peu de temps les dimensions prévues deviennent insuffisantes. Les locaux du 33, rue de la Martinière ne peuvent plus accueillir toutes les jeunes filles qui sont alors en partie installées dans l'École technique municipale, 35 rue Bossuet (section ménagère) et dans quelques classes laissées vacantes par les garçons au 7, rue des Augustins. En 1929, la

direction générale autorise en effet l'installation de la section commerciale dans les bâtiments de l'école nationale de la Martinière des garçons. Ainsi, en 1935, plus de trois cents élèves sont accueillies dans des locaux spacieux, entretenus par l'État, éclairés et chauffés à ses frais. Si cette solution permet en partie de remédier à l'entassement des élèves, elle suscite cependant de nouvelles difficultés. L'organisation pédagogique et matérielle est rendue malaisée dans une école géographiquement morcelée regroupant des annexes très éloignées les unes des autres.

Recevant le statut d'EPCI, l'école de la Martinière prend le régime et les programmes des écoles nationales professionnelles (ENP), mais ce n'est en juillet 1936 que la Martinière s'aligne sur le régime des ENP. Bouleversant l'organisation traditionnelle, la nationalisation s'accomplit par échelon gagnant finalement l'École technique lyonnaise à la rentrée de l'année 1939. Malgré cette transformation, l'institution conserve son nom, ses traditions, son objet propre et son fonctionnement spécial. À cette date, l'école de la Martinière des filles passe donc entièrement sous le contrôle de l'État bénéficiant alors du statut d'École Nationale Professionnelle. Cette transformation est perçue comme un fait extrêmement important allant contribuer au développement de l'enseignement technique à Lyon.

Étape charnière ouvrant sur une nouvelle organisation, la nationalisation marque le terme de cette étude retraçant plus de soixante années d'histoire, de l'émergence de l'école en 1877, à son épanouissement dans le paysage éducatif lyonnais. Durant toute cette période, la Martinière propose aux jeunes filles une forme d'enseignement novatrice orientée non plus seulement vers la sphère domestique mais aussi vers cer-

taines professions de l'industrie et du commerce. Dispensant un enseignement général et des spécialités centrées essentiellement sur le travail du vêtement, l'enseignement ménager, le commerce et le dessin, elle fait ainsi figure d'établissement original dans l'univers encore très masculin de l'enseignement technique. En intégrant l'École technique municipale en 1929, la Martinière des filles s'est dotée d'une section supérieure assurant aux jeunes filles une formation plus complète. Par la même, elle bénéficie de la reconnaissance de cette école dont le recrutement est assuré en nombre et en qualité et qui est connue et appréciée par les industriels et les commerçants lyonnais depuis sa création. Cette mesure, ne modifiant en rien le régime de l'école, a pour but principal de mettre à la charge de l'État les traitements des professeurs et d'obtenir un groupement d'élèves très homogène et apte à bénéficier dans la plus large mesure de l'enseignement technique. A partir de cette fusion, l'école ne cesse donc de s'épanouir.

*
* *

L'étude de ces deux institutions féminines lyonnaises contribue à affermir des connaissances bien trop parcellaires sur l'enseignement technique et à illustrer la progression inexorable des femmes au sein d'un système d'instruction donnant accès à de nombreuses professions. À la Martinière plus qu'à l'École technique, la fondation de l'institution porte l'empreinte des débats idéologiques du moment : en proposant un enseignement non plus orienté vers les travaux manuels et d'aiguille, mais vers une autre spécialisation professionnelle, l'école occupe une place originale dans le paysage éducatif local ; sa progression est inévitablement influencée par les

fortes résistances longtemps opposées à la professionnalisation des femmes, comme en témoigne l'introduction de l'enseignement ménager en 1907. La difficile et lente mise en place de la Martinière des filles contraste avec la rapidité d'installation de l'École technique municipale, qui parvient à s'imposer au rang des établissements techniques féminins qui permettent à leurs élèves d'aborder les carrières les plus diverses du commerce et de l'industrie. L'école répond ainsi pleinement aux exigences des divers marchés stimulés par la reprise d'après-guerre. Il semblerait donc que la première guerre mondiale marque une étape décisive dans l'histoire de l'enseignement technique féminin : elle représente pour la Martinière une étape charnière débouchant sur une formation polyvalente et permet à l'École technique d'exister.